

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AU 31 JUILLET 2022

21 octobre 2022

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 août 2022* sera publié le 18 novembre 2022.

Faits saillants de juillet 2022

Au 31 juillet 2022, soit pour les quatre premiers mois de l'exercice 2022-2023, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 496 millions de dollars. Cela représente une augmentation de 710 millions de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date.

Ce résultat provient :

- de revenus de 46,2 milliards de dollars;
- de dépenses de 44,6 milliards de dollars;
- de versements de 1,1 milliard de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans le *Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec – Août 2022*, un déficit budgétaire de 1,7 milliard de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation (voir annexe 1).

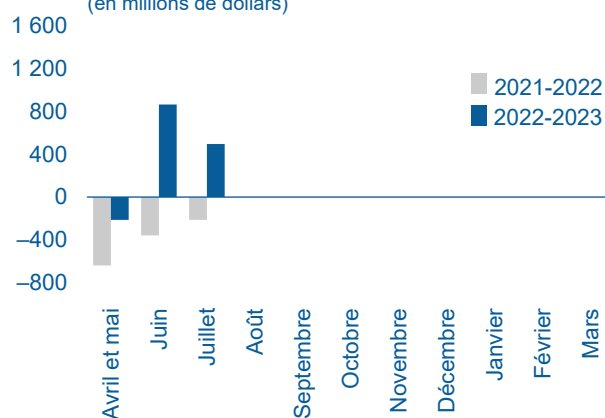
- Ce déficit inclut une provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 2,0 milliards de dollars.

La croissance soutenue des revenus et des dépenses observée en début d'exercice financier se résorbera en cours d'année pour rejoindre la cible annuelle prévue.

- La croissance des revenus diminuera notamment dû au ralentissement économique prévu en deuxième moitié d'année.
- Certains facteurs expliquent la croissance des dépenses observée en début d'exercice :
 - des dépenses plus importantes ont été approuvées en début d'exercice financier,
 - les modalités des ententes des conventions collectives mises en œuvre à l'automne 2021 ont contribué à hausser la croissance au début de 2022-2023; cet effet s'estompera d'ici la fin de l'exercice financier.

Solde budgétaire cumulatif

(en millions de dollars)

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS**

(données non auditées, en millions de dollars)

	Juillet			Avril à juillet			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	8 158	8 524	366	33 526	37 149	3 623	10,8
Transferts fédéraux	2 220	2 206	-14	9 236	9 032	-204	-2,2
Total des revenus	10 378	10 730	352	42 762	46 181	3 419	8,0
Dépenses de portefeuilles ⁽²⁾	-9 146	-10 041	-895	-38 896	-41 071	-2 175	5,6
Service de la dette	-701	-823	-122	-2 892	-3 533	-641	22,2
Total des dépenses	-9 847	-10 864	-1 017	-41 788	-44 604	-2 816	6,7
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	531	-134	-665	974	1 577	603	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-386	-237	149	-1 188	-1 081	107	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	145	-371	-516	-214	496	710	—

REVENUS

Revenus autonomes

Au 31 juillet 2022, les revenus autonomes totalisaient 37,1 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 3,6 milliards de dollars (10,8 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La bonne tenue de l'activité économique, combinée à l'allègement des mesures de santé publique d'avril à juillet 2022, a un effet positif sur les revenus autonomes, comparativement à la même période l'an dernier.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 3,2 milliards de dollars (11,8 %), pour atteindre 30,2 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse de 1,2 milliard de dollars (9,6 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers** et de 173 millions de dollars (7,1 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable principalement à la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 771 millions de dollars (22,3 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à l'évolution de l'excédent d'exploitation net des sociétés;
- la hausse de 1,0 milliard de dollars (12,4 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages, consommation qui a été soutenue par le retrait graduel des mesures sanitaires, l'utilisation de l'épargne accumulée et la bonne tenue de l'emploi.

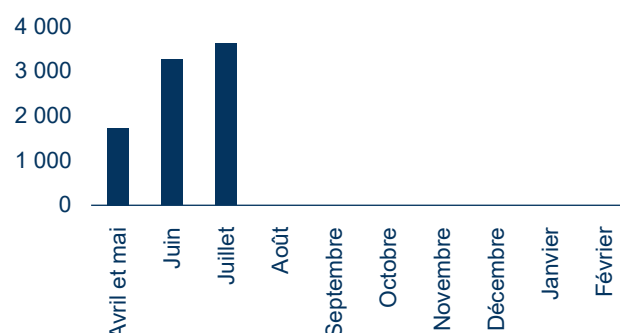
Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 354 millions de dollars (6,8 %), pour atteindre 5,6 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 217 millions de dollars (12,7 %), attribuable principalement à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 137 millions de dollars (3,9 %), attribuable notamment à la hausse des revenus de vente de biens et services.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 91 millions de dollars (6,8 %), pour s'établir à 1,4 milliard de dollars. Cette augmentation est notamment attribuable à la hausse de la valeur des exportations d'électricité constatée par Hydro-Québec et à un retour à la normale des activités de Loto-Québec, alors que durant la même période l'an passé la société n'avait pas repris l'ensemble de celles-ci en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie. L'augmentation a été atténuée par une diminution des résultats d'Investissement Québec liée aux résultats défavorables des marchés financiers d'avril à juillet 2022.

Variation cumulative des revenus autonomes

(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Juillet			Avril à juillet			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	2 928	3 176	248	12 571	13 782	1 211	9,6
Cotisations pour les services de santé	645	718	73	2 428	2 601	173	7,1
Impôts des sociétés	970	1 025	55	3 451	4 222	771	22,3
Impôt foncier scolaire	88	87	-1	350	359	9	2,6
Taxes à la consommation	1 948	1 943	-5	8 195	9 209	1 014	12,4
Revenus fiscaux	6 579	6 949	370	26 995	30 173	3 178	11,8
Droits et permis	353	341	-12	1 706	1 923	217	12,7
Revenus divers	853	845	-8	3 493	3 630	137	3,9
Autres revenus autonomes	1 206	1 186	-20	5 199	5 553	354	6,8
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	7 785	8 135	350	32 194	35 726	3 532	11,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	373	389	16	1 332	1 423	91	6,8
TOTAL	8 158	8 524	366	33 526	37 149	3 623	10,8

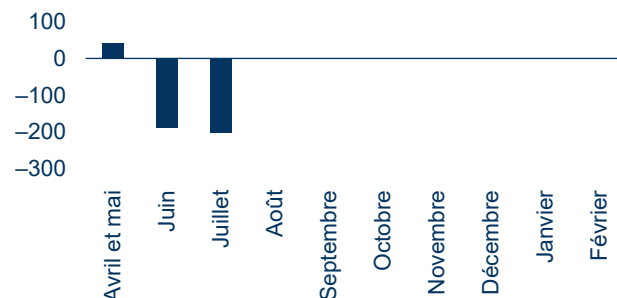
Transferts fédéraux

Au 31 juillet 2022, les transferts fédéraux totalisaient 9,0 milliards de dollars. Il s'agit d'une baisse de 204 millions de dollars (2,2 %) comparativement à la même période de l'année précédente. Cette variation est principalement attribuable à une diminution des revenus provenant des transferts pour la santé, en partie compensée par une hausse des revenus provenant de la péréquation.

- Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont diminué de 320 millions de dollars (11,8 %), pour atteindre 2,4 milliards de dollars, principalement en raison de la baisse du transfert supplémentaire en matière de santé relatif à la COVID-19 par rapport à l'année précédente.
- Les revenus provenant de la **péréquation** ont augmenté de 182 millions de dollars (4,2 %), pour atteindre 4,6 milliards de dollars. Cette hausse s'explique en partie par la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe de péréquation à l'échelle canadienne.

Variation cumulative des transferts fédéraux

(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non auditées, en millions de dollars)

	Juillet			Avril à juillet			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 093	1 138	45	4 373	4 555	182	4,2
Transferts pour la santé	680	599	-81	2 718	2 398	-320	-11,8
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	136	124	-12	544	497	-47	-8,6
Autres programmes	311	345	34	1 601	1 582	-19	-1,2
TOTAL	2 220	2 206	-14	9 236	9 032	-204	-2,2

DÉPENSES

Au 31 juillet 2022, les dépenses totalisaient 44,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 2,8 milliards de dollars (6,7 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 298 millions de dollars (1,6 %), pour atteindre 19,0 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à l'indexation des échelles salariales et aux incitatifs financiers pour favoriser le maintien en emploi du personnel des établissements de santé et de services sociaux, et est partiellement compensée par la baisse des dépenses de fonctionnement liées à la pandémie comparativement à la même période l'an dernier.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 663 millions de dollars (12,5 %) pour atteindre 6,0 milliards de dollars. Cette hausse est notamment attribuable à l'indexation des échelles salariales ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'élèves dans les établissements scolaires.

Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 175 millions de dollars (6,2 %) pour atteindre 3,0 milliards de dollars. Cette hausse découle notamment de l'augmentation des dépenses des établissements d'enseignement collégial et universitaire.

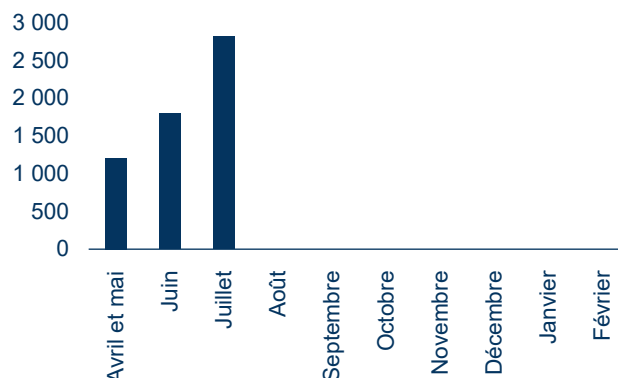
Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (8,6 %), pour atteindre 13,1 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 280 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, notamment attribuable à des subventions pour la rénovation du parc d'habitations à loyer modique;
- l'augmentation de 244 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, s'expliquant notamment par le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants et par l'Allocation famille;
- l'augmentation de 228 millions de dollars des dépenses du portefeuille Transports, s'expliquant notamment par une compensation de 91 millions de dollars octroyée à la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'obtention des études relatives au projet de Réseau express métropolitain (REM) de l'Est de Montréal dont la gouvernance est maintenant assurée par le gouvernement et la Ville de Montréal;
- l'augmentation de 145 millions de dollars des dépenses du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale, s'expliquant notamment par la hausse des subventions accordées par le Fonds de développement du marché du travail.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 641 millions de dollars (22,2 %), pour s'établir à 3,5 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

Variation cumulative des dépenses

(en millions de dollars)



DÉPENSES PAR PORTEFEUILLE⁽²⁾

(données non auditées, en millions de dollars)

	Juillet			Avril à juillet			
	2021 ⁽⁴⁾	2022	Variation	2021-2022 ⁽⁴⁾	2022-2023	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	4 420	4 790	370	18 746	19 044	298	1,6
Éducation	546	667	121	5 288	5 951	663	12,5
Enseignement supérieur	670	687	17	2 827	3 002	175	6,2
Autres portefeuilles ⁽⁵⁾	3 510	3 897	387	12 035	13 074	1 039	8,6
Dépenses de portefeuilles	9 146	10 041	895	38 896	41 071	2 175	5,6
Service de la dette	701	823	122	2 892	3 533	641	22,2
TOTAL	9 847	10 864	1 017	41 788	44 604	2 816	6,7

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Pour la période d'avril à juillet 2022, les besoins financiers nets atteignent 6,6 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 1,6 milliard de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les surplus financiers de 291 millions de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent principalement d'une diminution des placements temporaires de 1,7 milliard de dollars dans le cadre de la gestion globale de la trésorerie, compensée en partie par une augmentation de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 563 millions de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 2,1 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 1,6 milliard de dollars⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 1,0 milliard de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 2,3 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 1,2 milliard de dollars⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 5,8 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽⁷⁾, besoins qui découlent notamment de déboursés relatifs à des dépenses comptabilisées à la fin de 2021-2022;
- les besoins financiers de 1,1 milliard de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à juillet	
	2021-2022	2022-2023
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	974	1 577
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-7 355	291
Immobilisations	-567	-563
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-1 001	-1 032
Autres comptes ⁽⁷⁾	-2 120	-5 765
Versements au Fonds des générations	-1 188	-1 081
Total des opérations non budgétaires	-12 231	-8 150
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-11 257	-6 573

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2022 ⁽⁸⁾	Révisions	Rapport préélectoral d'août 2022 ⁽⁹⁾	Variation (%) ⁽¹⁰⁾
REVENUS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	41 147	2 267	43 414	5,2
Cotisations pour les services de santé	7 299	485	7 784	5,7
Impôts des sociétés	10 882	1 043	11 925	-7,8
Impôt foncier scolaire	1 178	-130	1 048	-3,1
Taxes à la consommation	26 706	639	27 345	10,8
Revenus fiscaux	87 212	4 304	91 516	4,8
Droits et permis	5 171	347	5 518	-8,8
Revenus divers	11 680	-51	11 629	6,7
Autres revenus autonomes	16 851	296	17 147	1,2
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	104 063	4 600	108 663	4,2
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 628	579	6 207	4,0
Total des revenus autonomes	109 691	5 179	114 870	4,2
Transferts fédéraux	28 790	810	29 600	1,6
Total des revenus	138 481	5 989	144 470	3,6
DÉPENSES				
Santé et Services sociaux	-55 842	-52	-55 894	-3,2
Éducation	-19 120	-152	-19 272	8,0
Enseignement supérieur	-10 141	-162	-10 303	17,8
Autres portefeuilles ⁽⁵⁾	-45 041	1	-45 040	4,4
Dépenses de portefeuilles	-130 144	-365	-130 509	2,4
Service de la dette	-8 842	-1 347	-10 189	18,2
Total des dépenses	-138 986	-1 712	-140 698	3,4
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-2 500	500	-2 000	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-3 005	4 777	1 772	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 445	17	-3 428	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-6 450	4 794	-1 656	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	927	927	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹¹⁾	-6 450	5 721	-729	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES DE PORTEFEUILLES

Depuis 2022-2023, les dépenses gouvernementales ne sont plus ventilées par mission, mais plutôt par portefeuille.

Les dépenses de portefeuilles présentées dans le *Rapport mensuel des opérations financières* correspondent à celles qui sont engagées dans les différents secteurs d'activité du gouvernement. Le niveau de dépenses présenté fournit également un outil additionnel de gestion budgétaire, contribuant à la responsabilisation des décideurs publics relativement à l'entièreté de leur portefeuille ministériel.

Afin d'assurer une comparabilité entre les prévisions budgétaires, le *Rapport mensuel des opérations financières* et les comptes publics, le tableau suivant présente les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles.

Les éliminations interportefeuilles résultent de l'élimination des opérations réciproques entre les entités de différents portefeuilles.

Les portefeuilles consacrés aux services publics sont :

- **Santé et Services sociaux**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des organismes du réseau de la santé et des services sociaux et aux programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Ce portefeuille comprend également les dépenses des autres organismes gouvernementaux reliés à la santé, tels que Héma-Québec;
- **Éducation**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses des programmes visant à promouvoir les activités de loisir et de sport ainsi que celles des programmes liés à la condition féminine;
- **Enseignement supérieur**, qui comprend principalement les dépenses attribuables aux activités des établissements d'enseignement de niveau collégial et universitaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses reliées à l'aide financière aux études;
- les **autres portefeuilles**, qui incluent les dépenses de tous les portefeuilles autres que Santé et Services sociaux, Éducation ainsi qu'Enseignement supérieur. Les autres portefeuilles assurent notamment le financement gouvernemental du milieu culturel et des secteurs des transports et des services de garde, ainsi que le soutien aux personnes, aux municipalités et aux entreprises.

DÉPENSES PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL APRÈS LES ÉLIMINATIONS INTERPORTEFEUILLES

(données non auditées, en millions de dollars)

Avril à juillet 2022

	Dépenses avant la répartition des éliminations interportefeuilles	Éliminations interportefeuilles	Dépenses après la répartition des éliminations interportefeuilles
Santé et Services sociaux	19 044	-423	18 621
Éducation	5 951	-203	5 748
Enseignement supérieur	3 002	-50	2 952
Autres portefeuilles	13 074	676	13 750
TOTAL	41 071	—	41 071

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 14 à 19 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 74 à 77 du volume 1 des [Comptes publics 2020-2021](#). Les incidences des normes comptables suivantes, édictées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et en vigueur à compter de l'année financière 2022-2023, seront prises en considération dans les comptes publics au 31 mars 2023 : SP 3450 – Instruments financiers (ainsi que SP 1201 – Présentation des états financiers, SP 3041 – Placements de portefeuille et SP 2601 – Conversion des devises) et SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
- (2) Les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles sont présentées dans l'annexe 2.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2022-2023.
- (5) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (6) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (7) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (8) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier, tel que publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2022](#).
- (9) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier, tel que publié dans le [Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec – Août 2022](#).
- (10) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2021-2022.
- (11) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.